

599-600

CHOCO 2 : CHOCOLATERIE-CONFISERIE

432101U11D2 432102U11D2 ESIT

SECTION CHOCOLATERIE-CONFISERIE CHOCO 2 DETAILLEE

Horaire :	Jeudi 17h00 - 22h00
Professeur :	M. DUFOUR Jean-Marc
Local :	Cuisine ARBA (2 ^{ème} étage - niveau +3)
Prix :	153,60 €



	CHOCO 2-1 CHOCOLATERIE- CONFISERIE : NIVEAU AVANCE 601	CHOCO 2-2 METIERS DE L'ALIMENTATION : BASE DES TECHNIQUES DE VENTE 605	CHOCO 2-3 STAGE D'INITIATION : CHOCOLATIER CONFISEUR 603
Début et fin de formation :	06/09/2023 31/01/2024	07/02/2024 26/06/2024	08/01/2024 28/06/2024
Nombre de périodes :	120	80	96/20
<u>Capacités préalables requises :</u>	Attestation de réussite « chocolaterie-confiserie : niveau de base »	CEB ou test d'admission (français et math) niveau CEB	Attestation de réussite « chocolaterie-confiserie : niveau élémentaire »
<u>Titre délivré :</u>	Attestation de réussite à l'issue favorable de chaque UE		

"Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site web <http://promotionsociale.be> et/ou n'hésitez pas à nous contacter par mail et par téléphone aux heures d'ouverture du secrétariat."

MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION CHOCOLATIER-CONFISEUR

↑ Prérequis pour accéder à l'unité d'enseignement supérieure

Epreuve intégrée de la section « Chocolatier-confiseur » **20 p.** **432100U22D2 - ESSQ**

Choco 3

C

Choco 3-1
Chocolaterie-confiserie :
Niveau de maîtrise

120 p.
432104U21D2 - ESST

Choco 3-2
Stage : Chocolatier-confiseur

144 p.
432106U21D2 - ESST

Choco 2

Choco 2-2
Métiers de l'alimentation :
Base des techniques de vente

80 p.
714211U21D1 - ESST

Choco 2-1
Chocolaterie-confiserie :
Niveau avancé

120 p.
432103U21D2 - ESST

Choco 2-3
Stage d'initiation :
Chocolatier-confiseur

96 p.
432105U11D2 - ESIT

Choco 1

Choco 1-2
Chocolaterie-confiserie :
Niveau de base

100 p.
432102U11D2 - ESIT

Choco 1-0
Formation générale de base pour
les métiers de l'alimentation

160 p.
040102U11D1 - ESIT

Choco 1-1
Chocolaterie-confiserie :
Niveau élémentaire

100 p.
432101U11D2 - ESIT

Vous trouverez au verso le calendrier des congés scolaires

Calendrier des congés scolaires

Obligatoire 2023-2024	
Rentrée scolaire	lundi 28 aout 2023
Fête de la Communauté française	mercredi 27 septembre 2023
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 23 octobre 2023 au vendredi 3 novembre 2023
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 25 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024
Mardi gras	mardi 13 février
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 26 février 2024 au vendredi 8 mars 2024
Lundi de Pâques	lundi 1 ^{er} avril 2024
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 29 avril 2024 au vendredi 10 mai 2024 <i>NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques</i>
Lundi de Pentecôte	lundi 20 mai 2024
Les vacances d'été débutent le	samedi 6 juillet 2024